

# Certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



Ecocert Canada confirme par la présente que :

## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

2504, chemin des Falardeau, Mont-Laurier, Quebec, J9L 0P8, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme :

**Régime Bio Canada (COR) \***



Pour les étapes de production / activités:

CULTURES PRODUITES SOUS DES STRUCTURES OU EN CONTENANTS, PRODUCTION VEGETALE

Certificat délivré le 12 novembre 2021

**Ecocert Canada**

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec,  
G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

**Date d'anniversaire : 7 juillet 2022**

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection annuelle subséquente.

Date de la certification initiale : 3 octobre 2013

Le dernier audit a eu lieu le 7 octobre 2021



# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les jardins bio du Solstice

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Ail	Biologique	X	X	X
> Aubergines	Biologique	X	X	X
> Basilic	Biologique	X	X	X
> Betteraves (de serre)	Biologique	X	X	X
> Betteraves	Biologique	X	X	X
> Bettes à carde	Biologique	X	X	X
> Bleuets en corymbe	Biologique	X	X	X
> Brocolis (de serre)	Biologique	X	X	X
> Brocolis	Biologique	X	X	X
> Camerises	Biologique	X	X	X
> Carottes	Biologique	X	X	X
> Céleri	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 12 novembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 2/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les jardins bio du Solstice

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Cerises de terre	Biologique	X	X	X
> Champignons	Biologique	X	X	X
> Choux chinois	Biologique	X	X	X
> Choux kale	Biologique	X	X	X
> Choux rave	Biologique	X	X	X
> Choux	Biologique	X	X	X
> Choux-fleurs	Biologique	X	X	X
> Ciboulette	Biologique	X	X	X
> Citrouilles	Biologique	X	X	X
> Concombres (de serre)	Biologique	X	X	X
> Coriandre	Biologique	X	X	X
> Cornichons	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 12 novembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 3/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les jardins bio du Solstice

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Courges	Biologique	X	X	X
> Courgettes	Biologique	X	X	X
> Échalotes	Biologique	X	X	X
> Épinards ( de serre)	Biologique	X	X	X
> Épinards	Biologique	X	X	X
> Fenouil	Biologique	X	X	X
> Haricots frais	Biologique	X	X	X
> Laitues	Biologique	X	X	X
> Livèche	Biologique	X	X	X
> Maïs sucré	Biologique	X	X	X
> Melons (d'eau, cantaloup, miel et canari)	Biologique	X	X	X
> Menthe	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 12 novembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 4/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les jardins bio du Solstice

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Mesclun	Biologique	X	X	X
> Navets	Biologique	X	X	X
> Oignons	Biologique	X	X	X
> Origan	Biologique	X	X	X
> Pak choi	Biologique	X	X	X
> Panais	Biologique	X	X	X
> Paniers ASC	Biologique	X	X	X
> Persil	Biologique	X	X	X
> Piments (de serre)	Biologique	X	X	X
> Piments	Biologique	X	X	X
> Plants: Aneth	Biologique	X	X	X
> Plants: Basilic	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 12 novembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 5/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les jardins bio du Solstice

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Plants: Cappucine	Biologique	X	X	X
> Plants: Celosie	Biologique	X	X	X
> Plants: Ciboulette	Biologique	X	X	X
> Plants: Coriande	Biologique	X	X	X
> Plants: Marjolaine	Biologique	X	X	X
> Plants: Mélisse	Biologique	X	X	X
> Plants: Menthe	Biologique	X	X	X
> Plants: Origan	Biologique	X	X	X
> Plants: Persil	Biologique	X	X	X
> Plants: Romarin	Biologique	X	X	X
> Plants: Sariette	Biologique	X	X	X
> Plants: Sauge	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 12 novembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 6/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les jardins bio du Solstice

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Plants: Thym	Biologique	X	X	X
> Plants: Zinnia	Biologique	X	X	X
> Poireaux	Biologique	X	X	X
> Pois frais	Biologique	X	X	X
> Pois mange-tout	Biologique	X	X	X
> Poivrons (de serre)	Biologique	X	X	X
> Poivrons	Biologique	X	X	X
> Pomme	Biologique	X	X	X
> Pommes de terre	Biologique	X	X	X
> Rabiole	Biologique	X	X	X
> Radis (de serre)	Biologique	X	X	X
> Radis daïkon	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).

- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).

- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 12 novembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 7/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

### Régime Bio Canada (COR) \*

Produits certifiés pour la marque de commerce : Les jardins bio du Solstice

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Radis noir	Biologique	X	X	X
> Radis	Biologique	X	X	X
> Rhubarbe	Biologique	X	X	X
> Romarin	Biologique	X	X	X
> Roquette	Biologique	X	X	X
> Sauge	Biologique	X	X	X
> Thym	Biologique	X	X	X
> Tomates (de serre)	Biologique	X	X	X
> Tomates	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 12 novembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 8/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-125108-Z-233732-2021



## LES JARDINS BIO DU SOLSTICE

### Régime Bio Canada (COR) \*

Site(s) de production couvert(s) :

> 2504, chemin des Falardeau, Mont-Laurier, Quebec, J9L 0P8, CANADA

---

Certificat délivré le 12 novembre 2021

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 9/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé